



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 496.25-2019**

**Aux personnes intéressées par le projet
de règlement modifiant le règlement de zonage 496-2015**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 496.25-2019 intitulée « RÈGLEMENT 496.25-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 496-2015 AFIN DE REVOIR CERTAINS MODÈLES DE RÉSIDENCES DE TOURISME À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE AVP-808 ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le jeudi 25 juin, à 17h30**, à la salle Marcel Bédard de la Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge, entrée par la porte arrière numéro 14. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne nommée par le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

1. En lien avec le projet de règlement numéro 496.25-2019 visant la zone Avp-808 (Le domaine du Grand Portneuf), le principal objet de cette assemblée est :
 - Autoriser l'ajout de quatre nouveaux modèles de résidence de tourisme afin de favoriser le développement de ce projet récréotouristique

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 12^e JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN 2019.

La greffière adjointe,

Nicole Richard